



Place de l'Église
73440 St Martin de Belleville
contact@passemontagne.net
site web : <https://passemontagne.net>

Inscriptions :
Bernard SERRE
5, carrefour de la mare
78660 Saint Martin de Bréthencourt
Portable : 06 61 16 26 88
Téléphone : 09 51 17 06 53
Fax : 09 56 17 06 53

Saison 2024-2025 - Hiver

			Tarif 1;	Tarif 2;	Tarif 3;	Tarif enfant;
			[1..8] pers.	[9..26] pers.	/	
Période 1			/	[1..8] pers.	[9..26] pers.	4 ans à
Période 2			/	/	[9..26] pers.	18 ans.
Période 3						
Nuitée en semaine /pers.	(du dimanche midi au vendredi midi)	Refuge/Studio	37.60 €	32.60 €	19.40 €	24.30 €
		Appartement	49.20 €	43.30 €	27.30 €	33.30 €
Nuitée Weekend /pers.	(du vendredi midi au dimanche midi)	Refuge/Studio	47.50 €	41.10 €	23.80 €	30.30 €
		Appartement	59.20 €	51.70 €	31.80 €	39.30 €
1 semaine	(7 nuits)	Refuge/Studio	225.00 €	194.00 €	110.00 €	141.00 €
		Appartement	276.00 €	238.00 €	136.00 €	174.00 €
2 semaines	(14 nuits)	Refuge/Studio	355.00 €	306.00 €	176.00 €	225.00 €
		Appartement	452.00 €	390.00 €	223.00 €	285.00 €
3 semaines	(21 nuits)	Refuge/Studio	461.00 €	398.00 €	231.00 €	294.00 €
		Appartement	605.00 €	522.00 €	299.00 €	382.00 €
Stage de randonnée ou hors piste		Au moins 6 personnes et sur devis				
Linge de maison supplémentaire	Taie	2.50 €				
	Drap	5.00 €				
	Serviette	6.00 €				
Cotisation obligatoire pour être logé	annuelle / pers.	16.00 €				
	annuelle / famille (habitant à la même adresse)	24.00 €				
	à la nuit / pers.	4.00 €				

Du mercredi 1 novembre 2023 au vendredi 10 mai 2024

Période 1

Haute saison : Séjour débutant ou finissant pendant les vacances scolaires de Noël et Février.

Période 2

Basse saison : Autres dates

Période 3

Creuse : novembre, janvier, vacances de Printemps

- Tarif / pers. € (Toutes taxes comprises sauf taxe de séjour).

Attention : les modalités de calcul de taxe de séjour changent à compter d'octobre 2024. Elle est égale à 5% du prix de la nuitée plafonnée à 4,80 € plus une taxe départementale égale à 10% de la taxe de la nuitée par nuitées et par personnes.

- Seuils de réservation minimum : Studio : 1 pers. ; Refuge et Appartement : 5 pers..
- Les inscriptions sont définitives lorsqu'elles sont accompagnées d'un chèque d'acompte de 30%.
- Les taies de traversin sont fournies pour le studio et le refuge.
- Les taies de traversin et le drap de matelas sont fournis pour l'appartement.
- Le ménage et les autres draps ou le sac de couchage ne sont pas compris et sont indispensables.
- Une caution de 100,00 € vous sera réclamée à votre arrivée sous forme de chèque non encaissé.
- Le montant des frais de ménage (20€/h) s'il n'est pas fait à la fin de votre séjour et/ou la perte du jeu de clés (50€) sera déduit de la caution.